

Spécifications Techniques

1. MODALITES SPECIFIQUES DE PAIEMENT/DE COUT DES ARTICLES

- (a) Le soumissionnaire s'engage à soumettre un prix total fixe et définitif pour l'ensemble des prestations à effectuer et en fonction des qualités requises quel que soit l'évolution des prix du marché au cours des semaines et mois suivant la signature du contrat de prestation. Cela signifie que le soumissionnaire s'engage expressément à effectuer les travaux liés aux prestations mentionnées à l'issue de la signature du contrat de prestation afin de sécuriser les prix qu'il aura lui-même proposé lors de la soumission de son offre à l'appel d'offre relatif.
- (b) THINK PEACE ne sera tenu en aucun cas responsable d'une quelconque augmentation des coûts de prestation de service correspondant à cet appel d'offre après la signature du contrat de prestation. Toute augmentation des coûts qui seraient liés à cet état de fait sera pleinement et entièrement de la responsabilité du prestataire et en conséquence ne sera pas couverte par THINK PEACE mais par le prestataire lui-même.

2. MODALITES SPECIFIQUES DU CALENDRIER DE LIVRAISON

Le Calendrier inclut tous les travaux relatifs à la prestation, à la vérification qualitative, aux démarches administratives jusqu'à obtention des documents requis pour la livraison finale des livrables (**Travaux de rénovations réalisés, attestations de bonne exécution signés par le président du comité conciliation communautaire, Image de l'infrastructure avant et après l'intervention, facture et facture pro-forma**).

3. STANDARDS D'EXECUTION

La prestation et livraison des livrables doivent être entrepris en accord avec des textes réglementaires en vigueur en la matière au Mali, ainsi que dans le respect des règlements propres au Bailleur et à THINK PEACE.

MODALITES SPECIFIQUES DE QUALITE ET DE CONTROLE DE QUALITE

THINK PEACE se réserve le droit d'engager un organisme de relecture extérieur et indépendant afin d'effectuer un contrôle qualitatif supplémentaire lors de la livraison des livrables. S'il s'avérait que la qualité des documents et les spécifications techniques ne sont pas conformes au contrat, tout ou une partie des livrables pourrait être refusé, à charge alors du prestataire de reprendre la prestation. THINK PEACE ne saurait en aucun cas recevoir des documents qui ne respecteraient pas les standards minimums de qualité en vigueur au Mali, et/ou qui ne respecteraient pas les critères de qualité de notre bailleur.

Pour et au Nom du Vendeur

Pour et au Nom de THINK PEACE